



MAIRIE de CONQUEREUIL

COMPTE-RENDU
du
CONSEIL MUNICIPAL

7 septembre 2021

Le 7 septembre 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de CONQUEREUIL, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de CONQUEREUIL sous la présidence de Monsieur Jacques POULAIN, Maire de la Commune de CONQUEREUIL.

Date de convocation : 31 août 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. POULAIN Jacques – Mme CAER Marie – M. VINOUBE Philippe – Mme BENARD Sylvie – M. CHAUSSEE Lucien – M. BEUPERIN Jean – M. FORTUN Luc – Mme BIGNON Sylvie – Mme CLERET Christelle – Mme DELETANG Fabienne – M. CORNU Vincent – Mme MOUSSEAU Madara.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme MAISONNEUVE Agnès, M. SALMON Sébastien M. BOUJU Joseph donne pouvoir à M. VINOUBE Philippe.

Secrétaire de séance : M. CHAUSSEE Lucien

1) Aménagement de la rue J-Baptiste Friot et demandes de subventions,

Le 13 juillet dernier par délibération le conseil décidait de retenir le bureau d'études Agéis pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue J-B Friot.

Après avoir pris connaissance des premiers éléments du dossier proposés par Agéis, le conseil à l'unanimité décide :

→ **De Solliciter des subventions sur l'opération Aménagement et sécurisation de la Jean-Baptiste Friot » :**

- **Auprès du département de Loire-Atlantique au titre du Fonds de Soutien aux Territoires « communes rurales » le dossier complet étant à déposer pour le 15 septembre prochain (dernier délai). Le Taux de subvention peut atteindre un maximum de 80 % du coût HT des travaux.**
- **Auprès de la Préfecture au titre des « amendes de police ». La demande est à présenter entre mars et avril de chaque année. Il faut que le projet de voirie concoure à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière. Le montant attribué aux communes de moins de 10 000 hab. est très aléatoire et dépend des produits des amendes de police perçus dans l'année précédente sur le territoire du département.**

→ **De valider le plan de financement estimatif (provisoire),**

Les conseillers ont affirmé leur souhait de conserver la rue à double sens de circulation et de remplacer le ralentisseur par une chicane.

2) Interventions musicales à l'école,

Exposé de M. le Maire :

Redon Agglomération, dans le cadre de ses compétences, assure par son conservatoire à rayonnement intercommunal, des interventions musicales en milieu scolaire dans les communes situées dans son ressort territorial.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **Reconduire pour cette nouvelle année scolaire 2021/2022 les interventions musicales à raison de 2h00/semaine (30 min par classe au nombre de 4) sur la base d'une prise en charge de 50 % du coût de cette prestation par la commune et 50 % par Redon Agglomération.**
- La participation de la commune est estimée à 1 291.09 € (coût total 2 582.18 €) pour l'année scolaire.**

3) Demande de panneaux : tarifs et règlement,

Exposé de M. le Maire :

Il est proposé au conseil municipal de créer un nouveau tarif pour la fourniture et la pose de panneaux de voirie

En effet, des riverains font régulièrement des demandes en mairie pour la fourniture de panneaux de voirie pour un usage de type privé (miroir) mais posés sur la voie publique.

Après en avoir débattu, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De demander aux riverains, qui en feraient la demande, une participation financière pour l'acquisition du panneau de voirie à hauteur de 50% du prix TTC.**
- **De proposer le tarif forfaitaire de 50 € pour la pose,**
- **De proposer un formulaire de demande.**

4) Avis sur la modification du PLU de Pierric,

La mairie de Pierric fait part au conseil de Conquereuil de son dossier de présentation de modification simplifiée de leur PLU. Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme les communes limitrophes sont invitées à apporter des observations.

Les modifications concernent :

- ✓ Les toitures en zone Ub, 1AUh
- ✓ Les dépôts de véhicules sont retirés de la liste des utilisations du sol interdites.

- ✚ Consorts Delanoë et devenir de la scierie : La municipalité a manifesté auprès des ayants-droits son intérêt au lieu. Des discussions sont en cours également avec l'établissement public foncier.
- ✚ Le marché public de l'école est mis en ligne.
- ✚ M. Luc Fortun précise à l'assemblée que les panneaux acoustiques ont été posés à la cantine et dit que des mesures complémentaires doivent être réalisées.
- ✚ M. Vincent Cornu souhaite alerter les élus sur le problème de la prolifération de l'élodée dans le Don.

✚ Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Gwenaëlle Lefeuvre 48 place de l'église,
- Yohan Robert 6 rue des Potinières,
- Régis Créte 1 place de l'église.
- Olivier Salmon impasse du moulin Gaudin
- Germaine Bouju et consorts 26 rue du Général de Gaulle
- José Lahue, rue de la Renaissance

Le secrétaire de séance
Lucien Chaussée



Vu le Maire, Jacques Poulain



